Mise à jour le 29/04/2025

Filière métier
Industrie

Certificat de Spécialisation Technicien·ne en Soudage (ex Mention Complémentaire)

Sur 1 an

CERTIFIÉ PAR

STATUT
CONTRAT D'APPRENTISSAGE : de 15 à 29 ans (*1)
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION : à partir de 16 ans (*2)

RYTHME DE L'ALTERNANCE
15 jours CFA / 15 jours entreprise

OBJECTIFS

Le ou la titulaire du Certificat de Spécialisation « technicien·ne en soudage » exerce tout ou partie de ses activités en atelier ou sur un chantier. Il ou elle sera capable de :
• Préparer et réaliser en autonomie des soudures en respectant un cahier de soudage et des modes opératoires de soudage ou de soudage de réparation
• Mettre en œuvre les différents procédés de soudage en appliquant les règles de prévention des risques professionnels et de protection de l'environnement et en prenant en compte les contraintes économiques, de qualité et de productivité de l'entreprise

POURSUITES D'ÉTUDES

• BTS Conception et Réalisation en Chaudronnerie Industrielle

ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

• Chef·fe d'équipe
• Chef·fe d'atelier

CONTENU DE LA FORMATION

La communication professionnelle
• La communication technique
• Les documentations
• Les qualifications et codifications en soudage
Les matériaux et les produits d'apports
• Les matériaux de base
• Les comportements des matériaux de base
• Les produits d'apports
• La soudabilité des matériaux
Les procédés
• Les procédés de soudage
• Les procédés de fabrication
• Procédés de manutention
L'aspect technique du soudage
• Le cycle thermique
• La répartition thermique
• Les paramètres influençant le cycle et la répartition thermiques
Qualité et contrôle
• L'assurance qualité

• Les contrôles et les mesures
• Défauts et déformations

Maintenance en soudage

• Les opérations de maintenance

La santé, la sécurité, au travail et la protection de l'environnement

• La prévention des risques, la santé et la sécurité en soudage
• Le développement durable et la protection de l'environnement

LIEU D'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ

Entreprises technologiques et industrielles ayant des besoins dans les domaines de la chaudronnerie, de la tôlerie, de la tuyauterie industrielle et des structures métalliques (aéronautique et spatiale, constructions navale et ferroviaire, …). Entreprises agroalimentaires, chimie-pétrochimie, bois-papier-carton, bâtiment-travaux publics, nucléaire et énergétique, etc.

****

Certifié par

le Ministère de l'Éducation nationale

CONDITIONS D'ADMISSION

-Être titulaire de l'une des spécialités suivantes du BAC Pro : technicien·ne en chaudronnerie industrielle, technicien·ne d'usinage, technicien·ne outilleur, maintenance des équipements industriels, construction des carrosseries, aéronautique option structure, ouvrages du bâtiment (métallerie, environnement nucléaire)
-Ou titulaire du BP (Brevet Professionnel) métallier.

Prérequis exigés

Ne pas avoir de contre-indication à la station debout prolongée ou au port de charges lourdes

CALENDRIER

Entrée possible de septembre à décembre. Nous consulter pour les prochaines dates de session.

DURÉE

450 heures

TARIF

1/ en alternance : coût de la formation pris en charge par l'OPCO de la branche professionnelle.
2/ financement personnel : nous contacter.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de théorie et de pratique
Présentiel

ÉVALUATION

Examen blanc – Mises en situation – Mémoire/soutenance – Positionnement – Examen final ponctuel

HANDICAP

-Site accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.
-Accès à la formation et adaptation : contacter le référent handicap sur mission.handicap@fdme91.fr

MODALITÉS D'OBTENTION

-Diplôme accessible sous forme globale pour les candidats issus de la voie de l'apprentissage.
-Diplôme accessible sous forme progressive par capitalisation de blocs de compétences pour les candidats individuels ou issus de la formation professionnelle et de la VAE.

PRÉINSCRIPTION en ligne ICI
INFOS SITE DE BONDOUFLE : 01 69 91 44 44 - industrie.b@fdme91.fr

PROCESSUS D'INSCRIPTION À LA FDME
Inscription depuis le site internet www.facmetiers91.fr
Délais d'accès de 3 semaines entre la préinscription et l'admission de la candidature